

Réf: Dossier 439705

Avis de constitution

SOCIETE « AGROMAP HOLDING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody II plateaux
7e tranche ,lot 2768, ilot 231., Lot 2768, Ilot 231

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/08/2025 reçus par Me Kramo Simplicite KOUAKOU,, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROMAP HOLDING »

Objet : - La prise de participation;
- La détention et la gestion des titres dans toutes sociétés, quelle que soit leur forme juridique et leurs activités;
- La fourniture de prestation de service, de conseil et d'assistance en matière administrative, juridique et fiscale, financière et commerciale auprès de ses filiales.
et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody II plateaux
7e tranche ,lot 2768, ilot 231., Lot 2768, Ilot 231

Dirigeant(s) M KOUAME KISSI PATRICE ADAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09415 du 10/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55299/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

